L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI MATIN, 15 DECEMBRE, 1875

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles Européennes.

ANGLETERRE.

Londres, 14.—A. A. Martel, négociant, a fait faillite. Passif $550,000.

ESPAGNE.

San Sebastian, 14—3000 hommes de renfort sont arrivés ici.

ALLEMAGNE.

L'affaire du Bremer Haven.

Dresde, 14.—La police a fait une visite domiciliaire chez Thomas à Strahlen, mais n'a rien trouvé qui jette aucune lumière sur le terrible crime qui lui est imputé. Sa femme est allé à Bremerhaven. Une dépêche de Brême dit que ce Thomas est un américain.

Berlin, 14—Au Reichstag aujourd'hui l'amendement au code pénal dirigé contre les offenses pareilles à celle du comte d'Arnim, a subi une seconde lecture.

WASHINGTON.

Washington, 14.—Le secrétaire de la guerre a présenté le rapport des ingénieurs sur les améliorations à la Passe du Sud. Le rapport a été fait par le major C. B. Comstock. Le secrétaire de la guerre demande une autre allocation pour continuer l'examen.

Washington, 14—Le Sénat a confirmé plusieurs nominations parmi lesquelles celle de Mr S. N. G. Parker, maître de Poste à la Nlle-Orléans.

Chambre.—Parmi les nombreux bills présentés sont les suivants: Par Blaine du Maine, amendement à la Constitution portant qu'aucun Etat ne fera aucune loi sur l'établissement de la religion, ou ne prohibera aucun exercice religieux et qu'aucun fonds d'école levé au moyen de la taxe par un Etat ne sera jamais sous le contrôle d'aucune secte religieuse et qu'aucun argent ou aucune terre ainsi destiné ne sera jamais divisé parmi les sectes ou dénominations religieuses.

Par Hale, du Maine—Bill donnant une durée de six ans aux fonctions présidentielles sans privilège de réélection.

Par Darrall, de la Le.—Bill pour amender l'acte du 3 mars 1871 incorporant la compagnie du chemin de fer du Pacifique par le Texas. Ce bill est le même que celui qui a été présenté au Sénat par le sénateur West.

Par Morey, de la Le.—Bill pour réhabiliter tous les citoyens des E.-U. et pour prescrire le serment d'office.

Mr Fort, rép., de l'Illinois, a présenté la résolution suivante et demandé la question préalable sur son adoption: que dans toutes les places subalternes de cette Chambre, c'est l'opinion de cette Chambre que les soldats de l'Union blessés, qui ne sont pas incapables de service, doivent être préférés. Un vote pour seconder la question préalable a montré 97 voix républicaines en sa faveur et 104 voix démocratiques contre. Le rapport des scrutateurs a été 97 pour et 126 contre. Ainsi la question préalable n'a pas été soutenue.

M. Cox, de New York, a présenté alors l'amendement suivant à la résolution: référé les deux résolutions au comité de comptes et demandé la question préalable.

Résolu, que l'union des Etats ayant été restaurée, tous les citoyens ont droit à considération dans la nomination des officiers sous ce gouvernement.

M. Hole, du Maine, a demandé si la résolution de M. Cox était présentée comme un substitut à celle de M. Fort.

L'orateur répond qu'il comprenait qu'elle était présentée comme amendement.

M. Starkweather du Conn., objecte que comme l'Etat de New-York avait été déjà appelé, M. Cox ne pouvait présenter une résolution maintenant.

L'orateur décide qu'il est trop tard pour élever cette objection.

M. Hale du Maine, demande si la Chambre a décidé sur l'amendement.

L'orateur dit que non, le but de M. Cox étant de référer les deux résolutions à un comité.

Mr Cox.—La résolution originale était une affaire *ad captandum*; ma résolution est de la nature d'une amnistie (rire).

Mr Reagan, du Texas, soulève le point d'ordre que ni la résolution originale ni l'amendement ne sont dans l'ordre, ni l'une ni l'autre ne proposant que la Chambre soit autorisée à faire, ou requise de faire par la loi.

L'Orateur met de côté le point d'ordre, disant que si on avait pu le soulever jamais, il venait trop tard.

La chambre est consultée par oui et par non et donne 168 pour et 102 contre, vote rigoureux de parti. Ainsi les deux résolutions sont référées au comité des comptes.

L'Orateur nomme comme régents de l'Institut Smittsonien, MM. Clyman, de Penn, et McCrary de l'Iowa.

Sénat.—Le sénateur Pattenson présente un mémoire de la Chambre de Commerce et du maire de Charleston, demandant une allocation pour améliorer le port de cette ville.

La résolution pour permettre à McMillen de retirer ses lettres de créances est appelée. Une motion de référer l'affaire au comité d'élection échoue et permission est donnée par un vote rigoureux de parti, excepté Mr Dawes.

Ainsi il a été question incidentellement des affaires de la Louisiane, excepté en ce qui concerne Pinchback dont il ne s'est agi en aucune manière.

Mr Howe a dit qu'il ne croyait pas qu'il y eût dans le pays ou dans le Sénat un homme qui prît au sérieux le gouvernement de McEnery.

Mr Bayard dit qu'il croit en son âme et conscience que McEnery est le gouverneur légal de la Louisiane et qu'il avait été tenu à l'écart de sa place par l'usurpation et le pouvoir fédéral. (Léger applaudissement dans la galerie mais promptement réprimé.)

Washington, 14—Le Cabinet s'est occupé de diverses nominations.

Le Président, le Secrétaire de la Marine, le Directeur-Général des Postes et l'Avocat-Général visiteront les terrains du centenaire vendredi, 17.

Washington, 14—Le programme maintenant est d'ajourner l'annonce des comités de la chambre au 6 janvier.

Washington, 14.—Au fond, les Etats-Unis demandent au gouvernement espagnol, 1o. Qu'à l'avenir les Américains à Cuba, accusés de violation de la loi, soient jugés par les Cours civiles et non par les tribunaux militaires, et 2o. Que toutes les sentences rendues contre des Américains par les tribunaux militaires soient annulées.

L'Espagne concédait jusqu'à un certain point la première demande, mais avec la réserve que tous les procès seront conduits d'après la loi de 1821 qui est plus expéditive que les procédures ordinaires pour les crimes communs en temps de paix. Elle consent aussi à la révision des sentences des cours martiales s'il est établi qu'elles ont été rendues en violation de la loi commune.

Washington, 14—Le rapport du major Comstock sur les jetées à la Passe du Sud du Mississippi donne une description technique des travaux accomplis jusqu'à la fin de novembre.

Le secrétaire Belknap appelle l'attention sur l'importance d'une allocation hâtive par le Congrès pour exécuter les reconnaissances et inspections requises par l'acte de jetée de l'année dernière.

Observations météorologiques.

Washington, 14—Probabilités pour les Etats du Golfe. Baisse de baromètre, vents plus chauds du sud-et de l'est, temps couvert et brumeux.

INDIANAPOLIS.

Le ring de l'Indiana.

Indianapolis, 13.—Toute la séance du matin de la cour s'est passée à entendre le témoignage de John W. Bingham, promoteur et meneur en chef du ring. A propos de Mr. Hill, le témoin a dit qu'il l'avait connu comme officier du Revenu pendant environ deux ans et qu'il avait dit à Lewis et à d'autres de ses employés de ne pas craindre le défendeur comme officier du gouvernement, attendu qu'il n'y avait rien à en craindre.

Le témoin a payé le défendeur régulièrement le 1er de chaque mois pour qu'il se tût, et la moyenne de son assessement pour tenir les officiers du gouvernement en respect, était de $2000 par semaine. Ces rétributions étaient remises à Hill dans le bureau de Bingham, à Evansville. Bingham raconte aussi en détail les circonstances accompagnant le don fait par lui à Simon T. Powell, inspecteur du Revenu, d'une montre et chaîne en or à l'occasion de sa visite à Louisville. Il a dit que lorsqu'il présenta la montre et la chaîne, il le fit dans un but, qu'il connaissait le caractère de Powell, et qu'il savait qu'un présent pareil pourrait lui servir une fois.

Bingham a déclaré qu'il avait reçu par-ci par-là, des lettres de Hill, concernant les irrégularités de whiskey, mais qu'il ne pouvait le produire. Il a déclaré encore qu'un tiers du whiskey manufacturé par lui, était illicite, et que même avec cela il avait tant perdu qu'il se vit forcé de fermer la distillerie de St-Louis. Il donna à Héram M. Brownlees $500 à l'occasion de sa présence au mariage de Henry Veatel, à Evansville. Quant à Chas. E. Marsh, agent de chemin de fer, il n'hésita pas 30 secondes à faire de fausses entrées pour l'expédition du whiskey.

Le général Veatch a été alors rappelé et interrogé fort longtemps. Philip Givens a déposé que quantité de barils de whiskey avaient été expédiés de Patoka sans timbre et quand l'affaire a été rapportée il a dit qu'il ne pouvait en rien faire.

On entend maintenant les témoins de la défense. Le général Veatch, Jas. H. McNealty, ex-maître de poste à Evansville, et plusieurs habitants de Rockport ont témoigné du bon caractère du défendeur avant sa mise en accusation.

NASHVILLE.

Nashville, 14.—Le commodore Vanderbilt a donné une nouvelle somme de $100,000 à l'Université Vanderbilt, ce qui fait en tout $700,000.

NEW YORK.

New York, 14—Adolphe Livinger, avocat d'une banque d'épargne, a été arrêté sur l'accusation de n'avoir pas rendu $38,735, somme collectée par lui, ce qui a causé la faillite de la banque.

RICHMOND.

Caucus sénatorial.

Richmond, 14—Le caucus conservateur pour nommer un sénateur s'est réuni à 10 heures du matin et a procédé au ballotage. Sept tours de scrutin—33 en tout—ont été faits sans résultat. Flournoy est mis de côté. Tucker, Smith et Stuart sont écartés deux fois et Johnson; Good et Letcher une fois. Le dernier ballotage a eu pour résultat: John W. Daniel 65, L'ex-gouv. Smith 52, les hommes de Goode votant pour la plupart pour Smith ou ne votant pas du tout.

Une suspension a eu lieu alors jusqu'après la séance de l'Assemblée générale où un ballotage formel aura lieu conformément à la loi; avant l'ajournement, le caucus a adopté une résolution portant que en votant pour le sénateur en Chambres réunies, les conservateurs disperseront leurs votes de manière à empêcher une élection, jusqu'à ce que la nomination soit faite par le caucus.

Richmond, 14—A midi, les deux chambres réunies ont voté pour le sénateur mais sans résultat. Les votes étaient tellement dispersés que pas un candidat n'a eu plus de 15 voix.

Après la séance législative, le caucus s'est réuni de nouveau et le 34e ballotage a donné à Daniel 69, Letcher 59. Ce dernier a été mis finalement de côté et Goode renommé.—30me, 50me.—Daniel 61, Goode 53. Daniel est mis de côté et Johnston repris. 36me Goode 63, Johnston 60.

Goode est encore mis de côté et le juge Christian renommé. Une suspension a lieu jusqu'à 4 heures.

A 4 heures, Christian est retiré et Cochrane renommé. 37e. Johnston 62, Cochrane 66. Johnston est mis de côté une seconde fois. 38e. Le juge W. R. Staples est renommé. Cochrane 59. Staples 40. Staples est mis finalement de côté.

On veut alors adopter une nouvelle règle et renommer tous les candidats en mettant de côté à chaque ballotage celui qui aura eu le moins de voix. Mais le caucus s'ajourne à demain à 10 heures. Il reste encore 11 candidats éligibles. Goode, Daniel, Johnston, Tucker, Smith, Stuart, Robertson, Cochrane, Coghill, Christian et Shelley. Les sept premiers ont droit seulement à une renomination. Les amis de Goode, Daniel et Johnston, qui sont considérés comme les plus forts candidats, adopteront probablement une règle semblable à celle dont il a été question avant l'ajournement.

GALVESTON.

Galveston, 14.—Des avis de Matamoros disent qu'on s'est battu samedi aux élections municipales. On rapporte que Morgan et Fuentez, les deux candidats pour la mairie, ont été blessés. Trois hommes et un petit garçon ont été tués. Des informations plus récentes disent que Fuentez, le candidat de Cortina, a été élu maire. La ville est tranquille maintenant.

L'ex-gouverneur Davis a lancé un appel pour une convention républicaine d'Etat qui s'assemblera à Houston le 12 janvier.

On fait d'actifs préparatifs pour la convention démocratique d'Etat qui se rassemblera à Galveston le 5 janvier.

Quatorze cents personnes étaient à l'opéra hier pour voir Lotta.

BALTIMORE.

Baltimore, 13—Au meeting usuel des prêcheurs méthodistes, une discussion s'est élevée sur la proposition de l'évêque Haven pour la rénomination du génl Grant à la présidence. On a voulu désapprouver la conduite de l'évêque, mais après débat, la désapprobation a été retirée.

L'évêque Ames a conseillé la modération. Des discours animés ont été prononcés par plusieurs docteurs ou membres de l'église méthodiste.

LITTLE ROCK.

Little Rock, 13—Une femme de couleur, nommée Laporte, qui avait intenté une action en $2000 de dommage à la compagnie du chemin de fer d'Iron Mountain, qui lui avait refusé une place dans le char des dames, a obtenu un jugement pour $100 devant la Cour de Circuit de Pulaski.

SAN LOUIS.

St-Louis, 14.—Une dépêche de l'avocat-général Pierrepont à l'avocat de district Dyer, dit que la commission du col. Jos. O. Brodhead comme avocat spécial dans les poursuites de whiskey a été envoyée aux honoraires de $1000.

Une autre dépêche dit que le Président désire que l'ex-gouverneur Thos. C. Reynolds soit engagé pour assister le col Brodhead. Mr Reynolds a refusé la commission on ne sait pour quelle raison.

Immense escroquerie de terre.

St-Louis, 14—On vient de découvrir une gigantesque escroquerie de terre dans le sud-est du Missouri. Il paraît qu'on a forgé des titres à des terres dans l'Arkansas et le Missouri depuis des années et que des agences pour cette diablerie avaient été établies à Cincinnati, Pittsburg, Philadelphie, New-York et Manchester en Angleterre.

On estime que les faux titres couvrent 1,200,000 acres de terre appartenant à des non-résidents, et comme les régistres ont été en grande partie détruits pendant la guerre, les escrocs ont eu toute facilité d'exécuter leurs opérations. On a vendu des titres dans toutes les parties des E. U. et en Angleterre.

Le Grand Juri du comté Shannon a mis en accusation le Dr Thos. R. Harman, Davis S. Bingham et James L. Lawton pour complicité dans la fraude. Lawton semble avoir été le chef des escrocs, et il a opéré sur une vaste échelle en Angleterre.

BRIDGEPORT.

Bridgeport, Ct., 13—Le feu a pris à la fabrique des machines à coudre de Wheeler et Wilson et menace l'église catholique de St-Mary. Le vent est très fort et la provision d'eau est insuffisante.

Plus tard—On pense que le feu ne détruira que la fabrique. La perte de Wheeler et Wilson s'élèvera à $500,000. Assurance $300,000.

LANCASTER.

Lancaster, Pe., 13.—La Grange d'Etat des patrons de l'industrie agricole a commencé aujourd'hui sa session semi-annuelle. 800 délégués de toutes les parties de l'Etat sont présents. Il y a beaucoup de dames.

La plus grande partie du jour a été prise par des discours, rapports, mémoires etc.... Le rapport du secrétaire porte à 630 le nombre des granges locales qui sont dans un bon état de situation.

St Louis, 14—Arrivé, Atlantic et barges de la Nouvelle Orléans. Temps clair et doux.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 14.—Arrivés, le steamer City of Havana, de New-York, pour les ports mexicains.

La barque espagnole Galopre, en 16 jours de Cienfuegos.

Le navire anglais Stamboul, en 30 jours de Yarmouth.

MEMPHIS.

Memphis, 14—Arthur Larmy, ingénieur, a été tué d'un coup de feu à Water Valley, Miss., hier, par Walter Reddick, marchand de grog.

MOUVEMENT DE BATEAUX.

Vicksburg, 14.—Descendant, Oakland, Natchez et Arlington.

Memphis, 14—Arrivé, Maude de N.-Orléans.

Cincinnati, 14—Arrivé, Mary Houston, de la Nlle-Orléans. Parti, Susie Silver pour la Nlle-Orléans. Temps clair et froid.

Louisville, 14—Temps frais et clair.

Cairo, 14—Arrivés, City of Alton et Lizzie Gardner de la Nlle-Orléans. Temps chargé. Mercure 40.

Marchés étrangers.

Liverpool, 14, midi et demi—Coton tenu. Mid. 7 d. Orléans 7 1|4 d. Vente approximative 12,000 balles.

Paris, 15, 4 heures—Rentes 66-50.

Londres, 14, midi et demi.—10-40 106 1|4. Nouveaux 5 101 3|4. Erie 14 3|4.

Liverpool, 14.—Tissus et filés de Manchester, fermes.

Marchés américains.

New-York, 14, midi et demi.—Or, 114 3|8. Coton plat. Ordinaire 11 1|16. Bon ordinaire 12 3|16. Low mid. 13 7|8. Mid. 13 5|16. Orléans et Texas 13 1|2.

A livrer, calme et ferme. Low mid. décembre 13 1|4. Janvier 13 5|16 à 13 3|8. Février 13 1|2 à 13 9|16. Mars 13 1|4 à 13 13|16. Avril 13 5|16 à 14. Mai 14 1|8 à 14 1|4. Juin 14 3|8 à 14 7|16. Juillet 14 1|2 à 14 9|16. Août 14 9|16 à 14 5|8.

New-York, 14, au soir—Argent, facile à s. Sterling 4,85 1|2. Or plat 114 3|8 à 114 1|2. Gouvernements actifs et forts. Nouveaux 5 117 1|4.

Sous-trésorerie—Or $42,861,180. Billets $40,755,844. Payé $10,000 pour intérêt et $126.000 pour bons. Les douanes ont fait $347,000.

New York, 14, au soir—Coton calme. Basses qualités négligées. Midd. 13 5|16, Orléans 13 1|2. Exporté en Angleterre 50,073. France 14,885.

A livrer, ferme, 13,000 balles aux cotes suivantes:

Pour décembre 13 1|4, janvier 13 11|32, février 13 9|16 à 13 19|32, mars 13 25|32 à 13 13|16 avril 14 à 14 1|32, mai 14 7|32, juin 14 13|32, juillet 14 17|32 à 14 9|16, août 14 9|32 à 14 21|32.

BULLETIN FLUVIAL.

St-Louis, 14—Le fleuve a monté de 2 pouces.

Vicksburg, 14—Le fleuve a baissé de 8 pouces.

Memphis, 14—Le fleuve monte lentement.

Cincinnati, 14—Rivière, 26 pieds et baissant.

Pittsburg, 14—Rivière, 6 pieds 5 pouces.

Louisville, 14—La rivière a baissé.

Evansville, 14—Rivière, 19 pieds 10 pouces.

Cairo, 14—Rivière, 19 pieds 4 pouces.

☞ La consommation est devenue si commune et si fatale, qu'elle est aujourd'hui partout la terreur et le grand fléau de l'humanité. Et cependant, à leur début, toutes les affections pulmonaires peuvent être promptement contrôlées par l'expectorant du Dr Jayne—Curatif spécialement propre à adoucir et fortifier les tubes bronchiques, dissiper l'inflammation et écarter toutes les obstructions. C'est un remède certain contre l'asthme et aussi contre le rhume et la toux.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 14 Décembre 1875.

Comptoir d'échange (Clearing-House) de la Nouvelle-Orléans.

	Exchange	Balance
11 Déc.	$2,051,251 60	$162,729 74
13 Déc.	2,250,089 02	165,958 08
14 Déc.	2,739,429 56	178,340 41
Jusqu'ici cette semaine	$7,004,760 18	507,012 24
Même temps la semaine dernière	7,118,878 00	585,158 11
Total la semaine dernière	13,825,874 56	1,283,088 26
Total la semaine précédente	10,277,878 32	891,243 65

Nous continuons de coter l'excellent papier à 9 à 10 pour cent par an; le No 1 à 12 à —; le No 2 à 15 à 18. Les billets hypothécaires de premier ordre sont à 9 à 10 pour cent par an; ceux de second ordre sont entièrement nominaux.

L'or a ouvert à 113 3|4 à 114 1|8 contre 114 3|8 à New-York, et, après un mouvement assez prononcé, a fermé à 113 5|8 à 113 7|8 (1|4 cent de moins qu'hier) contre le taux d'ouverture à New-York, ou il a touché 114 1|2. Les transactions comprennent $70,000, dont $5000 à 113 5|8, $15,000 à 113 3|4, $10,000 à 113 3|4 à 113 7|8, $10,000 à 113 7|8, $2000, $4000 et $20,000 à 114, $1000 à 114 1|8, $9000 à 114. Dans l'argent, la seule vente annoncée est de $1500, en demi-piastres américaines, à 109 3|4.

Les demi-piastres américaines ont encore été cotées à 109 à 110; les piastres mexicaines, à 94 1|2 à —, or.

Une meilleure demande de traites à New-York a fortifié le change étranger qui, cependant, n'a varié que vers la clôture; c'est alors que le sterling et les francs ont légèrement haussé. Les opérations de sterling embrassent 40,500 livres, dont 12,000 clear No. 1 à 547 à 548, 7,500 connaissement et 9000 do et clear No. 1 à 548 1|2. 14,000 connaissement à 548 à 548 3|4, 2000 de banque à 551, 1000 do, prix de l'or, à 4.84 1|2 et 1600 do à 4.85.

Dans les francs, 455,000, en change de commerce, y compris 150,000 à 4,60 3|8 à 4 60 le change de commerce, 50,000 à 4,60, 125,000 à 4,59 5|8, 20,000 et 100,000 à —; une vente de 20,000 sur l'Italie à —.

A la clôture, les traites Sterling étaient cotées à 547 1|2 à 548 1|2 le connaissement et le clear No 1 — à 551 1|2 les traites des banques et — à 552 le taux des banques au comptoir; les francs, à 4,60 5|8 à 4.60 les traites des banques et nominales celles des banques.

Le change à vue sur New York a été abondant et le change de commerce a légèrement fléchi. Les transactions embrassent $395,000 dont 25,000 en change de commerce, $10,000 et $30,000 de banquiers, $82,000 de banques à 1|2 pour cent d'escompte, $5,000 en change de commerce, $25,000 et $30,000 de banques à 15|64, $15,000 et $30,000 de banquiers, $5,000 do et de banques, $50,000 et $50,000 de banques, à 7|16, $25,000, de banques à 3|8.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New-York à 1|4 pour cent d'escompte, et le change de commerce à vue a été coté à 1|2 à 7|16 contre 7|16 hier.

La seule vente (annoncée) d'actions est de 15 actions de la compagnie d'assurance du Sun à $80 50. Il y a eu demande d'actions de banques.

Les bons de la ville sont restés calmes sans presque aucune variation. Les nouveaux consolidés de l'Etat ont été en demande et plus fermes; ils ont été cotés à 60, contre 59 3|4 à 60, hier. Les seules ventes des premiers sont: $1000 d'anciennes émissions de la ville, en faveur de chemins de fer à 45 et $6000 à 43 1|2. Les ventes des seconds sont: $10,000 à 59 3|4, $5000, $10,000 et $20,000 à 59 7|8, $10,000 et $10,000 à 60 1|4.

On n'a pas annoncé de ventes de scrip de la ville. A la clôture, les cotes étaient encore à 43 à 44 le "time" de juillet à décembre 1874; 41 à 45 celui d'août à décembre; 51 à 53 mai et juin 1874.

Les mandats de la police métropolitaine sont encore à 66 à 68 ceux de 1872-73; 73 à 76 celui de 1873-74. On n'a pas annoncé de transaction.

Les anciens mandats de l'Etat pouvant être convertis ont encore été cotés à 42 à 45; ceux qui ne peuvent pas être convertis, à — à —; ceux de 1874, à 42 à 45.

BULLETIN COMMERCIAL.

Mardi soir, 14 décembre 1875.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui (non compris 100 balles à ajouter aux opérations d'hier) embrassent 7950 balles à des prix qui ne nécessitent aucun changement dans nos côtes.

Cotes générales		Cotes de l'Exch.
Inferior	— à —	—
Low ordinary	— à —	—
Ordinary	10¼ à 10½	10⅜
Strict ordinary	10½ à 10¾	—
Good ordinary	10¾ à 11—	10⅞
Strict good ord.	11⅛ à 11⅜	—
Low middling	11¾ à 11⅞	11⅞
Strict low mid.	12⅛ à 12¼	—
Middling	12½ à 12¾	12⅝
Strict middling	12⅞ à 13⅛	—
Good middling	13½ à 13¾	13½
Middling fair	14— à 14¼	—
Fair	— à —	—

L'Exchange porte à 55,763 balles ce qui se trouve à bord des navires non-encore expédiés, à savoir, pour Liverpool 38,381, Hâvre 29,393, les mers du Nord de l'Europe 5,145, Méditerranée 5,327 et les ports de la côte 3,198, ce qui laisse dans les presses 132,000 balles, dont une partie n'a pas encore été échantillonnée.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1875, balles		9,976
Arrivé depuis le der. état	11,794	
Précédemment	575,145	
Balles ad. prov. de pertes		586,939
Total		596,915
Expédié aujourd'hui	12,967	
Expédié précédemment	375,161	388,128
Stock sur place et à bord non expédié		208,787
Stock, même temps l'an dernier		193,839

TABAC—La seule vente rapportée aujourd'hui a été d'un seul boucaut.

Low Lugs	7 @ 7½
Good	8 @ 9
Low Leaf	9½ @ 12
Medium Leaf	13 @ 14½
Good Leaf	15¼ @ 17
Fine Leaf	18 @ 20

—ETAT DU MARCHE AU TABAC—

Stock en mains le 1er sept 1875 bts		3312
Arrivé dep. 8 jours	5	
Précédemment	551	556
Total		3,768
Expédié depuis 3 jours	rien	
Précédemment	677	
Mis en balles, consommation de la ville, etc.	490	1167
Stock en mains, &c.		2601

SUCRE—Reçu ce matin 876 boucauts. Inférieur 4¼ à 5¼ c. la livre; common 5¾ à 6; good common 6⅛; fair 6¼ à 6⅜; good fair 6½ à 6⅝; fully fair 6¾ à 6⅞; prime 7 à 7¼; strictly prime 7¼ à 7½; choix 7¾; choix jaune clarifié 8¾ à 9; blanc clarifié 9¼ à 9¾.

MELASSE.—Reçu 1143 barils et 2 demi-barils. Inférieur 20 à 30 c. le gallon; centrifuge 25 à 38; common 30 à 35; good common 36 à 38; fair 40 à ; prime 43 à 45; strictly prime 47 à 50; choix 51 à 52.

FARINE—Vendu 2000 barils pour la consommation locale aux prix suivants: double extra $4.65 le baril; low treble extra $4.75 à $5; good treble extra $5.25 à $5.50; choice treble extra $5.75; choice extra $6.

Nous cotons: Common $3.75 le baril; fine $4; superfine $4.25; double extra $4,50; low treble extra $4,75 à $5; good treble extra $5,12½ à $5,25; choice treble extra $5,50; choice extra $5.75 à $6,50; fancy $6,75 à $7,50.

VIANDES SALEES SECHES.—Les épaules de choix sont rares et valent 8¼ à 8½ c. la livre; clear rib sides 10 à 10½; clear sides 10¾ à 11¼. Au détail il faut payer ½ c. de plus.

JAMBON—Le choice sugar cured est rare et en demande et vaudrait 17½ à 18 c. la livre; les qualités inférieures sont moins recherchées et valent 15 à 16 c.

GRAISSE—La graisse en tierçons packers, vaut au détail 12¾ c. la livre; refined 13 à 13¼, en barillets, 13½ à 13¾; en frequins 14½.

BACON—Il n'y a pas d'épaules sur le marché. Les clear rib sides valent au détail 12¼ à 13c. la livre; les clear sides 12½.

PORC—Le mess nouveau vaut $21,50 à $22 le baril; au détail $23 à $22.50.

WHISKEY—Le whiskey rectifié de la Louisiane vaut $1.13 à $1.14 le gallon; celui de l'Ouest $1.12 à $1.15.

MAIS—Vendu 1300 sacs aux prix suivants: blanc 60 c. le boisseau, jaune mêlé 63; blanc mêlé inférieur 57; mais blanc en mauvais état 57.

AVOINE—Avoine de St-Louis 46 c. le boisseau. Choix de Galena 55.

SON—97½ c. à $1.00 les 100 livres.

FOIN—Inférieur $18 le tonneau; prime $20 à 23; choix $25 à 27. Il s'est vendu aujourd'hui à l'encan 75 balles à raison de $12.50.

VOLAILLES—Les grosses volailles de l'Ouest valent $5 à $5.50 la douzaine; les poulets $3 à $4; les canards $3 à $4; les oies $6 à $7; les dindes $13 à 15; les grosses volailles de la Louisiane valent $4 à $4.50 la douzaine; les poulets $2 à $3; les canards $2 à $3; les oies $5 à $6; les dindes $12 à 14.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest valent 26 à 27 c. la douzaine; ceux de la Louisiane 30 à 32.

BEURRE—Le beurre de choix de Goshen vaut 33 à 35 c. la livre; le medium 23 à 32; l'inférieur 20 à 25; le beurre de choix de l'Ouest 23 à 26; le medium 17 à 20.

POMMES DE TERRE—Les pommes de terre valent $1 à $1.35 le baril; les oignons de choix $2.25 à $2.50; les pommes de choix $5 à $7; les pommes ordinaires $4 à $5.

CAFE—Le marché est calme. Nous cotons pour les cargaisons: Ordinaire 18¾ à 19 c. la livre; fair 20 à 20¼; good 20½ à 20¾; prime 21 à 21¼. Au détail, ordinaire 19¼ à 19¾; fair 20½ à 20¾; good 21 à 21¼; prime 21½ à 21¾.

RIZ—Nous cotons: Louisiana No 2, 3 c. la livre; Common 4¼ à 4¾ c.; ordinaire 5 à 5¼; fair 5½ à 5¾; good 6 à 6¼; prime 6½; choix 7.

PEAUX—Nous cotons: country green 6¾ à 7¼ c. la livre; dry salted 11¼ à 13; dry flint 13 à 15; steer hides des Abattoirs de la ville 60 livres et au-dessus 10½ c.; peaux de vaches 7c.; kips de 15 à 30 livres 9½ c.; peaux de veaux, 75 c. et $1 pièce, cornes de bœufs 8 à 9 c.

TEMPERATURE.—14 Déc. 1875.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	50	10
12 M.	59	15
3 P. M.	59	15
6 P. M.	55	13

MARCHE AUX BESTIAUX.

14 Décembre 1875.

	Arrivé	Vendu	En st.
Bœufs du Texas	352	164	794
Veaux	243	156	95
Cochons	—	8	324
Moutons	—	—	—
Vaches à lait	—	—	29

Prix des bestiaux.

Bœufs du Texas, de choix, par livre gross	—@—
Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par livre gross	—@—
Bœufs de l'Ouest, 2me qualité, par livre gross	—@—
Bœufs du Texas nourris au maïs, 1re qualité, par livre gross	—@—
Bœufs du Texas, nourris au maïs, 2me qualité, par livre gross	—@—
Cochons de l'Ouest, par livre grosse	8 @ 8½
Cochons du Texas, par livre gros	7 @ 8
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête	33 00@35 00
Vaches du Texas, 2me qualité, par tête	20 00@28 00
Vaches du Texas, 3me qualité, par tête	—@15 00
Moutons, 1re qualité, par tête	5 00@ 6 00
Moutons, 2me qualité, par tête	3 00@ 4 00
Moutons, 3me qualité, par tête	2 00@ 2 50
Vaches à lait, de choix, par tête	70 00@90 00
Vaches à lait, 2me qualité, par tête	40 00@60 00
Vaches du Texas avec veau	—@—
Veaux, par tête	7 00@10 00
Chèvres, par tête	10 00@12 00
Bœufs, prix moyen, par livres	10
Porc	9

BULLETIN MARITIME.

MARDI 14 DECEMBRE 1875.

EXPEDIES EN DOUANE

Steamship Margaret, KeyWest via Cedar Keys
Steamship New York, Hawtorn, New York
Navire Bietheren, Smith, Havre
Navire (norv) Hercules, Neilsen, Havre
Barque (esp) Tres Doroteas, Barcelone
Barque (ital) Enterprise 2nd, Mulder, Havre
Barque (belge) Granton, Hastings, Liverpool

ARRIVES.

Steamship City of Havana, Phillips, New York via Tampico, Tuxpan, Vera Cruz, Campeche, Progresso et la Havane
Steamship Frederico, ——, Matanzas
Steamship J C Harris, ——, Brashear City
Navire Geni Shepley, Hutchins, Kings Road
Barque (norv) Aurora, Anderson, Liverpool
Goelette Mabie F Staples, Barill, Pensacola
Goelette Ella M Storer, Wade, Pensacola

BATEAUX A VAPEUR.

Thompson Dean, Miller, Memphis
Robt Young, Terrebonne, du Thibodeaux
Mary Miller, Leslie k, de Cincinnati
J F Frazer, Carlon, du bas du fleuve
Texas, Cooley, de Warsaw
Gov Allen, Tibano, de Fort Adams
Lessie Taylor, Junel, de Baton Rouge
Belle of Shreveport, Roa, de St Louis
J A Scudder, Carter, de St-Louis
Fleta, Pickett, de Washington
W J Pottevent, Reno, de St-Jacques
Ouachita Belle, Morse, Vicksburg
Geo Spangler, O'Fry, du bas du fleuve
Quaker, Tichnor, du haut du fleuve

MONTANT LE FLEUVE.

Goelette Gertrude Howes, Nyberg, Ruatan
Goelette (mex) Carmen Martinez, Tabasco
Goelette Sergent C Day, McFarland, Bonacca
(Au bas du fleuve, attendant des ordres.)
Barque (norv) Ashington, Salmstrost, Lizard

EXPORTATIONS.

KEY WEST VIA CEDAR KEYS—Par steamship Margaret—Key-West—divers à ordre—Cedar Keys—20 barils mélasse, 20 boucauts sucre, divers à ordre

NEW YORK—Par steamship New York—2429 balles coton, 2660 barils mélasse, divers à ordre

HAVRE—Par navire Biethren—3010 balles coton, 24 0 merrains à ordre

HAVRE—Par navire Hercules—3655 balles coton, 2520 merrains à ordre

BARCELONE—Par barque Tres Doroteas—711 balles coton, divers à ordre

HAVRE—Par barque Enterprise—2073 balles coton; 27 balles mousse, 2100 merrains à ordre

LIVERPOOL—Par barque Granton—1069 balles coton, divers à ordre.

IMPORTATIONS.

VERA CRUZ—Par steamship Haytian—$11,899 00 à ordre

DE L'INTERIEUR.

MEMPHIS—Par steamer Thompson Dean—2864 balles coton, divers à ordre

THIBODEAUX—Par steamer Robert Young—87 boucts sucre, 415 barils mélasse, 410 sacs riz, divers à ordre

CINCINNATI—Par steamer Mary Miller—7 balles coton, divers à ordre

BAS DU FLEUVE—Par steamer J F Frazer—58 boucts sucre, 75 barils mélasse, divers à ordre

WARSAW—Par steamer Texas—907 balles coton, divers à ordre

FORT ADAMS—Par steamer Gov Allen—258 balles coton, 782 barils mélasse 59 boucts sucre, divers à ordre

BATON ROUGE—Par steamer Lessie Taylor—71 balles coton, 76 boucts sucre, 15 barils sucre, 251 barils mélasse, 3 demi barils mélasse, 34 demi barils sirop, divers à ordre

ST LOUIS—Par steamer Jno. A. Scudder—2586 balles coton, divers à ordre

ST LOUIS—Par steamer Belle of Shreveport—1205 balles coton, 7 boucts sucre, 4 barils mélasse, divers à ordre

WASHINGTON—Par steamer Fleta—147 balles coton, 14 boucts sucre, 306 barils mélasse, 20 sacs riz, brut, divers à ordre

SAINT JACQUES—Par steamer W J Pottevent—211 boucts sucre, 2 3 barils mélasse, 232 sacs riz brut, divers à ordre

VICKSBURG—Par steamer Ouachita Belle—2082 balles coton, divers à ordre

BAS DU FLEUVE—Par steamer Geo Spangler—31 boucts sucre, 235 barils mélasse, 10 barils sucre, divers à ordre

HAUT DU FLEUVE—Par steamer Quaker—20 barils mélasse, divers à ordre.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R—625 balles coton, 401 boucts sucre, 11 demi barils mélasse, 343 barils mélasse, divers à ordre

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—283 boucts sucre, 224 barils mélasse 2 demi barils mélasse, 4 sacs riz brut, divers à ordre

NEW ORLEANS, & MOBILE RAIL ROAD—505 balles coton, divers à ordre

N. ORLEANS ST. LOUIS & CHICAGO R. R—divers à ordre

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Geo W Elder, Reid ... parti 11 déc
Steamship Hudson, Gager ... parti 11 déc
Barque Alice Campbell ... parti 20 nov
Goelette Ida C Ballard, Small ... parti 20 nov
Goelette Chas E Fabens, Keene ... parti 27 nov
Barque Nomad, Jayne ... expédiée 30 nov

PHILADELPHIE.

Steamship Reading, Colburn ... parti 8 déc
Goelette John S Wood, Smith ... expédiée 4 déc

PORTLAND, Me.

Goelette Bushrod W Hill, Higgins ... exp 7 déc

BANGOR, (Me)

Goelette Sea Flower, Lincoln ... expédiée 5 oct

CIENFUEGO.

Goelette Martha, Newman ... partie 19 nov

HAVANE.

Brick Alice, Bruguera ... parti 21 nov

YARMOUTH, N. S.

Navire Paul Boyton, McMullen ... parti 17 nov

LIVERPOOL.

Steamship Mississippi ... parti 30 nov
Steamship State of Alabama, Hamlin ... parti 25 nov
Steamship Memphis, Mellon ... parti 14 nov
Steamship Warrior, Hughes ... expédié 25 nov
Navire City of Liverpool, Whitford ... parti 25 nov
Navire Dannebrog, Kritze ... parti 21 nov
Navire Pegasus, Willis ... parti 21 nov
Navire Ecuador, Rughes ... parti 25 nov
Navire Arbutus, Kiddy ... parti 25 nov
Navire Hannah Morris, Dunbar ... expédié 25 nov
Navire Westfield, Levitt ... expédié 20 nov
Navire Wm Douglass, Douglass ... expédié 22 nov
Navire Birmingham, Klegg ... expédié 28 nov
Navire Thornhill, Haynes ... exped 13 nov
Navire Poolscar, Clark ... parti 16 nov
Navire Maid of Orleans, Houston ... parti 11 nov
Navire Agnes Sutherland, Sutherland ... parti 4 nov
Navire Elizabeth Dougall, White ... parti 5 nov
Navire Liverpool, Bullard ... expéd 4 nov
Navire Casimir G. Nicolich ... parti 14 oct
Navire Otteven, Toynsen ... parti 28 oct
Navire Australia, Iversen ... parti 21 oct
Navire Adorna, Hawkins ... parti 13 oct
Navire Ironsides, Speader ... parti 19 oct
Navire David Malcomson, Morrow ... parti 11 oct
Navire Meron, Lovell ... parti 29 sept
Navire Karstin Langaard, Jacobsen ... parti 25 oct
Navire Livingston, Hansen ... parti 12 oct
Navire Adolphus, Rose ... parti 11 oct
Navire Neuman Hall, Seator ... parti 12 oct
Navire Pride of England, Nash ... parti 21 oct
Navire Bonanza, Webster ... parti 24 oct
Navire Prince Eugene, Amesen ... parti 26 oct
Navire Onni, Dahlborg ... parti 24 oct
Barque Lauget, Nielsen ... parti 17 oct
Barque President, Rude ... partie 13 oct
Barque Arica, Hubert ... parti 15 oct
Barque Veseurie, Casace ... parti 14 oct
Barque Aurora, Anderson ... parti 25 oct

LONDRES.

Steamship Nelson, Simpson ... parti 26 nov
Navire Advance, Rodgers ... parti 27 nov
Navire Wm Gunther, Orlund ... parti 27 nov
Navire W Gynther, Ostland ... parti 22 nov
Barque Nelson, Simpson ... parti 26 nov
Navire L B Gilchrist, Watts ... partie 25 nov
Navire Adept, Millbell ... parti 6 nov
Navire Adriana, Giles ... exped 18 nov
Navire Trenton, Falsten ... parti 15 nov
Barque J P Berg, Neilsen ... partie 9 sept
Barque Herlof Herlofsen, Olsen ... parti 16 oct
Barque Rebus, Pedersen ... parti 20 oct
Barque Magnolia Hilton ... expédiée 18 oct
Barque Vikingen, Assesen ... partie 27 oct
Barque Prosperpina Ivancicq ... partie 29 oct
Barque Chassze, Lindegren ... parti 1 nov
Barque Racer, Knudsen ... exped 4 nov

BRISTOL, ANG.

Navire Geni Shepley, Hutchins ... parti 21 sept
Barque Ema, Ashjarnsen ... partie 21 nov

PLYMOUTH, Ang.

Navire Eastern Star, Gendril ... parti 3 nov

BARROW, Ang

Barque Mercator, Witz ... partie 11 nov

GLOUCESTER.

Navire Royal Charter, Robbins ... parti 13 oct
Barque Mattea, Permuda ... partie 4 déc

ANVERS.

Navire Galathea, Steinson ... parti 8 déc
Navire Marcia C Day, Chase ... parti 23 nov
Navire Emma F Secor, Moore ... parti 8 nov
Navire John Menn, Gibson ... parti 12 oct
Navire Senator Weber, Tredwel ... parti 26 nov
Navire Sabino, Paine ... parti 4 oct
Navire Kate Prince, Hamilton ... parti 5 oct
Barque Champion, Kellam ... partie 3 nov

WATERFORD.

Barque Leifjeld, Evensen ... partie 19 nov

GREENOCK.

Navire Zeelandia, Allen ... parti 16 nov
Navire Orlana, Thompson ... parti 22 nov

CLYDE.

Navire Queen of Nations, —— ... parti 17 nov

BELFAST.

Navire A & E Lovett, Brimley ... parti 9 oc

GLASGOW.

Navire Souverain, Wilhelmsen ... parti 1 nov

DEAL.

Barque Bavelar, Roul ... partie 16 nov

GRAVESEND

Barque Sanvik, Samuelsen ... partie 16 nov

LONDONDERRY.

Barque Amal, Lunoe ... parti 13 nov

DUNDEE.

Navire Prince Leopold, —— ... parti 24 oct
Barque Magdalena, Brunsgard ... partie 17 nov

LIMERICK.

Navire Ruby, Robertson ... parti 22 oct

HULL.

Barque Wettcrhorn, Wyman ... partie 24 nov
Navire Reporter, Spring ... parti 4 déc

ABERDEEN.

Barque Trine, Sardo ... partie 22 nov

WARRENPOINT.

Navire Themes, Andersen ... parti 21 nov

MONTROSE.

Barque Kong Carl, Beck ... partie 9 nov

DUNKIRK.

Navire Gunbilds, Mocklin ... parti 22 nov

DUBLIN.

Barque Mercurius, Ludwigsen ... expé 16 nov
Barque Prudentia, —— ... parti 10 nov
Navire Venus, —— ... parti 13 oct

HARTLEPOOL.

Barque Samson, Capone ... parti 7 nov

HELVOET.

Barque Johanne Marie, Gustavus ... parti 21 oct

CARDIFF, Galles

Navire Madge Wildfire, Hoffman ... parti 4 nov
Navire Marian Thompson ... parti 3 nov

HAVRE.

Barque Protector, Gunderson ... partie 24 nov
Barque Friedlif, Northensen ... partie 24 nov
Navire Louise et Rose, Dubore ... expédié 28 nov
Navire Ajax, Apenes ... parti 15 nov
Navire Uhland, Jansen ... parti 15 nov
Navire Albert, —— ... parti 15 nov
Navire Atlas, Larsen ... parti 25 oct
Barque N S Fedeson ... parti 13 oct
Barque Marie, Olsen ... partie 26 oct

BORDEAUX.

Barque Freijdis, Iversen ... partie 10 nov
Barque O E Jayne, Hawkins ... partie 13 nov
Barque Hessel, Samuelson ... partie 21 oct
Barque Imperator, Cosilch ... partie 19 oct
Goelette Georgietta Lawrence, Brewster ... partie 12 oct

ROCHEFORT.

Barque Garibaldi, Zakatiassen ... parti 24 oct

MARSEILLES.

Barque Hoppet Mattson ... partie 9 sept
Brick Aurora, Adorns ... partie 23 nov

BREME.

Barque Bremen, Hillmers ... partie 8 déc
Barque Drouning Sophie, Pedsen ... partie 25 nov
Navire Ryerson, Dennis ... parti 4 nov
Navire Astronom, Klopper ... parti 31 oct
Navire Constancia, Kuelken ... parti 11 oct
Barque Bladina ... parti 11 oct

HAMBOURG.

Navire Mary Durkee, Williamson ... parti 27 oct

COPENHAGUE.

Barque Morauda, Ugland ... expédiée 29 sept

LEITH.

Barque Cap. Christenson ... partie 17 nov

LEGHORN.

Barque Kallisto, Witte ... partie 4 nov

ALMERIA

Barque Maria Augusta, Onman ... partie 17 nov

IPSVICH

Barque Viatov, Eeg ... partie 25 nov

GALLWAY

Navire Anna Camp, Gardner ... parti 26 nov

BARCELONE.

Barque Jupiter, Sacobsen ... parti 4 nov
Barque Loveley, Marcusson ... partie 2 oct
Barque Fylgia, Jensen ... partie 2 oct
Barque Protector, Ellissen ... partie 21 oct
Barque Johannes, Jobson ... partie 13 nov

MALAGA.

Goelette G Lanata, Guagnigne ... expéd 7 oct

CETTE.

Barque Aurora, Adams ... parti 22 sept

CHRISTIANA.

Barque Jesuis, Garey ... partie 16 sept

TEXEL.

Navire Lillian, Rumball ... parti 11 sept
Barque Fritz, Christensen ... partie 22 nov

RIO DE JANEIRO.

Brick Gertrard Krdnin ... parti 16 oct
Navire Royal Charlie, Sinclair ... parti 30 oct
Barque Apyrodite, Base ... parti 31 oct

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.
Express ... 7·20 heures A. M.
Malle ... 5 30 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
Express tous les jours, à 7 1/2 heures du matin.
Express du soir et malle, tous les jours, à 5 h. du soir.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.
Par le ferry de la rue Calliope ... 7:45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
Par le ferry de la rue Ste-Anne ... 7½ h. du matin
Départ du train à Alger ... 8 h. du matin

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. FR. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Bâton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste, Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
F. F. BEREAU, à la Passe-Christiane.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. BOYER, Moreauville, (Avoyelles).
R. RICULFI, Houma (Terrebonne).
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDOUARD DELERY, Baie St-Louis, (Miss)

Convention d'Etat.

Bureaux du Comité Central Démocrate et Conservateur d'Etat de la Louisiane. Nlle-Orléans, 28 octobre 1875.

A une réunion du Comité Central Démocrate et Conservateur d'Etat, tenue le 21 courant, dans le salon P. de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, conformément à la Convention de son président, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Résolu, Que sans égard aux affiliations antérieures de parti, tous ceux qui sont opposés au parti radical en Louisiane et au maintien du présent gouvernement usurpateur de l'Etat, sont instamment invités à réunir tous leurs efforts afin de tenir une Convention d'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 1er mercredi de janvier 1876.

Résolu, Qu'en faisant cet appel le comité n'a pas l'intention de remettre en question l'ajustement Wheeler, en ce qui regarde la composition de la Chambre des Représentants actuelle.

Résolu, Que les membres de ce comité se soumettent à sa décision en ce qui concerne la convocation d'une Convention, et recommandent à leurs constituants de reconnaître le dit appel.

Résolu, Que la base de la représentation dans la Convention sera comme suit, savoir: Chaque ward de la paroisse d'Orléans et chacune des autres paroisses de cet Etat auront droit à un délégué pour chaque 200 votes donnés à la dernière élection pour l'honorable J. C. Moncure pour Trésorier d'Etat et à un délégué additionnel pour toute fraction au-dessus de 100 votes donnés.

En conséquence, les paroisses et wards de la ville de la Nouvelle-Orléans auront droit à la représentation, savoir:

Ascension	4	St-Charles	1	
Assomption	8	St-Hélène	3	
Avoyelles	6	St-Jean Baptiste	3	
Baton Rouge	8	St-Jacques	3	
OuestBatonRouge	2	St-Landry	18	
Bienville	4	St-Martin	3	
Bossier	5	Ste-Marie	5	
Caddo	11	St-Tammany	3	
Calcasieu	6	Tensas	3	
Caldwell	3	Terrebonne	7	
Cameron	1	Tangipahoa	4	
Carroll	1	Union	6	
Catahoula	4	Vermillion	3	
Claiborne	7	Washington	3	
Concordia	1	Webster	4	
De Soto	6	Winn	2	
Est Feliciana	4			
Ouest Feliciana	3			243
Franklin	2	ORLEANS.		
Grant	2	1er Ward	10	
Iberia	6	2nd Ward	12	
Iberville	4	3ème Ward	17	
Jackson	3	4ème Ward	8	
Jefferson	4	5ème Ward	11	
Lafayette	5	6ème Ward	8	
Lafourche	10	7ème Ward	10	
Lincoln	5	8ème Ward	8	
Livingston	3	9ème Ward	9	
Madison	1	10ème Ward	12	
Morehouse	3	11ème Ward	11	
Natchitoches	8	12ème Ward	5	
Ouachita	4	13ème Ward	3	
Plaquemines	3	14ème Ward	1	
Pointe Coupée	3	15ème Ward	5	
Rapides	8	16ème Ward	1	
Rivière Rouge	1	17ème Ward	1	
Richland	4			
Sabine	4			132
St-Bernard	1			245

Nombre total de Délégués 375

R. H. MARR, Président.

OSCAR ARROYO, Secrétaire.

RESOLUTIONS DU COMITE CENTRAL D'ETAT.

Ayant déjà publié un compte-rendu assez complet de la séance du 21 octobre du comité central d'Etat, nous ne croyons pas nécessaire de reproduire le procès-verbal officiel de cette séance, dont Mr Marr nous a fait adresser une copie, mais nous reproduisons les deux résolutions suivantes qui ne figurent pas dans le document qui précède et qui ont été adoptées.

Résolu, que le désir du peuple de l'Etat, appartenant au parti Démocratique et Conservateur, est que tous les moyens constitutionnels soient employés dans les deux Chambres du Congrès national, dans le but de régler la question de la Louisiane et de faire reconnaître le gouvernement de McEnery.

Résolu qu'une copie de cette résolution soit adressée à chacun des représentants de la Louisiane pour être soumise aux deux Chambres du Congrès.

Attendu qu'on s'est plaint que le recensement de la population a été fait frauduleusement et incorrectement dans plusieurs paroisses de l'Etat;

Résolu, que les comités exécutifs de paroisse dans tout l'Etat soient requis de réviser le tableau de recensement qui a été préparé dans leurs paroisses respectives, afin de pouvoir fournir une liste complète de toutes les additions frauduleuses ou des omissions volontaires qui ont été faites.

Résolu, que ces listes de révision soient adressées par chaque comité de paroisse à l'honorable R. H. Marr, président du comité central d'Etat du parti Démocratique et Conservateur, afin que tous les renseignements pouvant affecter la répartition équitable des districts puissent être compilés et soumis à l'appréciation de la législature.

NOUVEAUX REGLEMENTS DE DOUANE.

Le secrétaire du Trésor a approuvé les nouveaux règlements que nous donnons plus bas, et qui sont relatifs à l'entrée des bagages des voyageurs arrivant de l'étranger aux Etats-Unis. Une circulaire à ce sujet va être adressée à tous les fonctionnaires de la douane dès qu'elle sera imprimée. Voici les règlements en question:

Département du Trésor, Washington, 18 août 1875.

Conformément aux clauses de l'article 2,799 des Revised Statutes, les personnes arrivant aux Etats-Unis devront déclarer les objets de toilette et autres à leur usage personnel, les livres et les instruments relatifs à leur profession, les outils employés dans leur métier, et faire le serment prescrit par le dit article. La déclaration demandée pourra ne contenir qu'une description sommaire des "objets de toilette," des livres et instruments," etc., en indiquant toutefois la nature de l'occupation, de la profession ou du métier, pour lesquels ces livres, instruments, etc., sont employés.

Une déclaration particulière devra être faite également pour tous les articles ayant des droits à payer, s'il s'en trouve, dans les bagages d'un passager, et le serment prescrit par les articles 9 et 10 de la loi du 22 juin 1874 devra y être annexé. Cette déclaration spécifiera chaque article, ou quand il y en aura plus d'un de la même espèce ou qualité, en donnera la quantité exacte de façon qu'on puisse la vérifier promptement, et le "prix actuel ou la valeur sur le marché étranger" devra être inscrit dans la colonne destinée à cet objet, en regard de chacun des articles. Le taux et le montant des droits à payer seront portés dans des colonnes spéciales par les employés de la douane.

Les inspecteurs de la douane veilleront à ce qu'une déclaration des bagages soit faite par chaque passager de cabine et enregistrée à la douane. Cette déclaration sera examinée dans les bureaux de l'inspecteur et contrôlée au moyen de la liste des passagers des steamers avant d'être enregistrée. Si une déclaration manque, une enquête sera faite, et l'employé qui aura examiné les bagages sera responsable de la dite déclaration.

Dans aucun cas, il ne sera permis aux personnes non munies d'une autorisation de supprimer une déclaration de bagages lorsqu'elle aura été enregistrée.

Les collecteurs de la douane recevront des imprimés pour ces déclarations de bagages, et ils ont l'ordre de donner aux passagers toutes les facilités désirables pour se procurer les informations relatives aux exigences de la loi et aux règlements qui concernent l'entrée des bagages.

Dans ce but, un nombre suffisant d'imprimés sera délivré par l'inspecteur aux steamers partant des Etats-Unis pour l'Europe, pour servir aux déclarations des bagages des passagers à leur voyage de retour. Les officiers de ces steamers sont priés, en conséquence, de venir en aide au département pour faire exécuter la loi en remettant pendant la traversée à chaque passager un ou plusieurs de ces imprimés, selon que cela sera nécessaire, afin que les voyageurs aient amplement le temps de faire la déclaration requise, avant l'arrivée du navire au port.

Comme il est important que toutes les prescriptions relatives au paiement des droits sur les articles importés soient exécutées, recommandation est faite aux employés de la douane de se conformer strictement et impartialement aux règlements mentionnés plus haut.

(Signé) C.F. BURNAM, Secrétaire du Trésor par intérim.

LES NOUVELLES TAXES POSTALES FRANÇAISES.

Le *Journal officiel* contient un décret d'où nous extrayons tout ce qui est relatif aux nouvelles taxes postales entre la France et les Etats-Unis.

Le président de la République française,

Vu la loi du 3 août 1875, qui autorise le président de la République à ratifier et à faire exécuter le traité conclu à Berne, le 9 octobre 1874, pour la création d'une union générale des postes;

Sur le rapport du ministre des finances;

Décrète:

Art. 1er. Les taxes à percevoir par l'administration des postes pour l'affranchissement jusqu'à destination, des lettres ordinaires, des cartes postales, des papiers d'affaires, des échantillons de marchandises, des journaux et autres imprimés, expédiés de la France, de l'Algérie et des bureaux de poste français, établis en Turquie, en Egypte, à Tunis et à Tanger, à destination des Etats-Unis, seront perçues conformément au tarif ci-après:

Affranchissement des lettres ordinaires (facultatif): 40 cent. par 15 grammes ou fractions de 15 grammes;

Affranchissement des cartes postales (obligatoire): 20 cent.

Affranchissement des papiers d'affaires, d'échantillons, de journaux et autres imprimés (obligatoire): 8 cent. par 50 grammes ou fraction de 50 grammes.

Art. 4. Les taxes à percevoir en vertu des articles 1, 2 et 3 précédents, devront toujours être acquittées en timbres-poste français.

Art. 5. En cas d'insuffisance d'affranchissement, les lettres ordinaires seront expédiées comme non affranchies et taxées en conséquence, dans le pays de destination, sauf déduction de la valeur des timbres-poste.

Il ne sera pas donné cours aux cartes correspondance, journaux et imprimés non périodiques, tels que prospectus, annonces et avis divers non affranchis ou insuffisamment affranchis; mais les livres et autres imprimés de valeur, les échantillons de marchandises et les papiers d'affaires non affranchis ou insuffisamment affranchis seront expédiés comme lettres non affranchies ou insuffisamment affranchies, suivant le cas, et traités en conséquence dans le pays de destination.

Art. 9. Pour jouir de la modération de la taxe qui leur est accordée par les articles 1er et 2 du présent décret, les papiers de commerce ou d'affaires, les échantillons de marchandises, les journaux et imprimés de toute nature doivent être affranchis complètement et remplir les conditions ci après, savoir:

1. Les *papiers d'affaires* doivent être placés sous bandes, ou de manière à être facilement vérifiés, et ne contenir aucune lettre ou note ayant le caractère de correspondance actuelle et personnelle, ou pouvant en tenir lieu.

Le poids des paquets de papiers d'affaires ne doit pas dépasser un kilogramme.

2. Les *échantillons de marchandises* doivent n'avoir aucune valeur vénale. Les envois de soie grège ou filée, teinte ou torse, ne peuvent être de plus de 100 grammes par paquet, portant une adresse particulière. Les échantillons de marchandises ne doivent être accompagnés d'aucune écriture à la main autre que le nom ou la raison sociale de l'envoyeur, le nom et l'adresse du destinataire, une marque de fabrique ou de marchand, des numéros d'ordre et des prix.

Les envois d'échantillons de marchandises ont lieu sous bandes ou dans des sacs ou boîtes faciles à ouvrir. Les paquets d'échantillons ne peuvent dépasser 250 grammes, et ne doivent avoir, sur aucune de leurs faces (longueur, largeur et hauteur), une dimension de plus de 25 centimètres.

3. Les "journaux et imprimés" doivent être placés sous bandes mobiles, pliés comme les lettres, ou sous enveloppes ouvertes (non cachetées), de manière à rendre toujours facile la vérification du contenu. Ils ne peuvent contenir aucune écriture, chiffre ou signe quelconque à la main, sauf les exceptions mentionnées ci-après.

Les épreuves d'imprimerie et de composition musicale peuvent porter des corrections manuscrites se rapportant au texte ou à l'impression de l'ouvrage, et il est permis d'y joindre les manuscrits.

Les prospectus, circulaires et avis divers peuvent être revêtus de la signature de l'envoyeur avec sa qualité, et porter l'indication manuscrite du lieu d'origine et la date d'envoi.

Il est toléré sur les livres une dédicace ou un hommage de l'auteur, inscrits à la main et suivis de sa signature.

Il est également toléré, sur un passage d'un imprimé quelconque, un simple trait destiné à appeler l'attention.

Les cotes et prix courants des bourses et marchés lithographiés peuvent être admis avec des prix ajoutés à la main.

Art. 14. Les journaux et imprimés de toute nature ne seront reçus ou distribués par les bureaux dépendant de l'administration des postes de France qu'autant qu'il aura été satisfait, à leur égard, aux lois, décrets, ordonnances ou arrêtés qui règlent les conditions de leur publication et de leur circulation en France.

Art. 15. Il ne sera admis dans les bureaux dépendant de l'administration des postes de France aucun paquet ou lettre qui contiendrait soit de l'or ou de l'argent monnayé, soit des bijoux ou effets précieux, soit enfin tout autre objet passible de droits de douanes.

Art. 19. Les dispositions du présent décret seront exécutoires à partir du 1er janvier 1876.

ETAT DE SITUATION —DE LA—

Germania National Bank

DE LA NOUVELLE-ORLEANS. 31 décembre 1874.

ACTIF.

Billets escomptés	$683,758 22	
Prêts sur demande	66,865	
Bonds des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation	300,000	
Primes sur les bonds ci-dessus	28,000	
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation	13,500	
Actions et bonds divers	23,263	
Dû par des banques et des banquiers éloignés	9,165 0	
Mobilier et accessoires	5,600 00	
Avoir en argent:		
Bonds des E. U. en main	112,000	
Comptant en caisse ici	451,629 95	
Do dans les banques de New-York	204,860 1	768,490 06
Total de l'actif		$1,880,441 92

PASSIF.

Capital payé	$500,000	
Excédant de fonds	37,000	
Billets émis	267,100	
Dépôts	1,173,804 65	
Dû à des banques et à des banquiers éloignés	64,159	
Profits bruts pendant les 6 derniers mois	67,865 82	
Moins dépenses et taxes	19,506 57	
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent $22,500 a été déclaré aux actionnaires)		48,358 75
Total du passif		$1,880,4[illegible]

LOUIS SCHNEIDER, Président.

LA LOI NOUVELLE SUR LES IMPOTS

Voici le texte de la nouvelle loi adoptée par le Congrès sur les impôts, avec les amendements qui y ont été introduits par la Chambre.

Article 1er.—A partir de la promulgation de la présente loi, il sera perçu sur les spiritueux distillés à l'avenir dans les Etats-Unis une taxe de quatre-vingt-dix cents par gallon contenant 50 degrés d'alcool, ou par gallon ordinaire si la liqueur contient moins de 50 degrés.

Cette taxe sera payée par le distillateur, le propriétaire ou le détenteur des spiritueux avant leur enlèvement de l'entrepôt attaché à chaque distillerie.

La partie de l'article 3,251 des *Revised Statutes* des Etats-Unis qui ne s'accorde pas avec la présente disposition est abrogée.

Article 2.—L'article 3,368 des *Revised Statutes* est modifié ainsi qu'il suit: rayer les mots "vingt cents la livre" et les remplacer par les mots "vingt-quatre cents la livre." En même temps, l'article 3,394 des *Revised Statutes* est amendé par la substitution du mot "six" au mot "cinq" partout où il se trouve et par la substitution du mot "soixante-quinze" au mot "soixante."

N. B.—Cette disposition fixe à 24 cents la livre l'impôt sur le tabac, à $6 par mille la taxe sur les cigares et à $1.75 par mille la taxe sur les cigarettes.

Toutefois l'accroissement d'impôt stipulé par le présent article ne s'appliquera pas au tabac, aux cigares ou aux cigarettes sur lesquelles la taxe fixée par la loi existante aura été payée au moment de la promulgation de la présente loi.

ARTICLE 3.—Il sera perçu sur les mélasses, les mélasses concentrées, les déchets de sucrerie, les sirops de jus de canne, les melados et les sucres classés d'après l'étalon hollandais de couleur, à leur importation des pays étrangers, un droit additionnel égal à vingt-cinq pour cent des droits qui sont maintenant imposés par l'article 2,504 des *Revised Statutes* sur les différentes classes d'articles désignés ci-dessus.

Le melado concentré ou *concrete* sera à l'avenir classé comme sucre et paiera les droits suivant l'étalon hollandais de couleur; et le melado sera défini comme un article obtenu pendant la fabrication du sucre, c'est-à-dire du jus de canne, ou jusqu'au point de devenir du sucre, mais contenant tout le sucre et toute la mélasse produite par l'ébullition, sans avoir été l'objet d'aucune clarification.

Tout produit de la canne à sucre importé dans des sacs, des nattes, des paniers et non dans des caisses ou barils sera considéré comme sucre et taxé en conséquence.

Il est prescrit en outre que le *drawback* sur le sucre raffiné destiné à l'exportation qui est autorisé par l'article 3,019 des *Revised Statutes*, sera diminué d'un pour cent seulement. Le montant de cette réduction sera retenu par les Etats-Unis.

Article 4.—Est abrogée la partie de l'article 2,504 des *Revised Statutes* qui porte que quatre-vingt-dix pour cent seulement des divers droits imposés sur certains articles d'importation par l'article 2,504 seront perçus. Les divers droits établis par le dit article, 2,504 seront perçus sans réduction de dix pour cent dont il est parlé dans l'article 2,503.

ARTICLE 5.—L'accroissement de droits décrété par la présente loi ne s'appliquera à aucune marchandise embarquée sur des navires et se trouvant en route pour les Etats-Unis à la date du 10 février 1875; il ne s'appliquera pas non plus aux marchandises en dépôt dans les entrepôts et les magasins publics à la date de l'adoption de cette loi.

ARTICLE 6.—Aucun des articles de la loi du 8 février 1875 ne sera interprété de manière à imposer un droit sur les étamines à bluter admises précédemment en franchise ou à exiger l'emploi de timbres mobiles sur les livrets de caisses d'épargne lors de l'enregistrement des sommes versées.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 13.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Précinct.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles.
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton-Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
*127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Raynes et Dauphine.

Trouver le moyen de purger pendant plusieurs jours, pendant plusieurs semaines et même, sans besoin, pendant plusieurs mois, sans raffaiblir le malade et sans troubler leurs fonctions digestives, tel est le problème posé et résolu par le Dr. DEHAUT. A l'opposé des autres purgatifs, les PILULES DEHAUT n'opèrent bien que si elles sont prises et digérées avec de bons aliments et des boissons fortifiantes (thé, café, vin, bonne bière, bon bouillon.) pour se purger avec ces pilules, chacun choisit l'heure et le repas qui lui conviennent le mieux, selon sa force, son appétit et ses occupations. La fatigue de la purgation étant compensée entièrement par la bonne nourriture on se décide aisément à recommencer aussi souvent qu'il le faut pour rétablir la santé.

On voit tout de suite que la purgation employée ainsi devient un moyen de guérison d'une puissance inconnue contre un grand nombre de maladies dans lesquelles des médecines rares et ininterrompues demeurent sans efficacité.

Le système du docteur DEHAUT est exposé avec la plus grande clarté et d'une manière très détaillée dans son MANUEL DE MÉDECINE, D'HYGIÈNE ET DE PHARMACIE DOMESTIQUES, volume in-8o de 400 pages (en français). Cet ouvrage est écrit SPÉCIALEMENT pour les gens du monde et les personnes les moins instruites. Chacun saisit sans peine les explications données sur la manière dont les maladies se produisent et sur l'emploi de la purgation dans tous les cas où elle convient. Il contient aussi les recettes des médicaments NON PURGATIFS dont l'auteur fait avec succès un usage habituel. Ce livre précieux qui devrait être dans les mains de tous ceux qui connaissent le prix de la santé, se trouve chez les libraires, au prix de 1 fr. 25 c.; mais les dépositaires des PILULES DEHAUT sont autorisés à en remettre GRATUITEMENT un exemplaire à toute personne faisant usage de ce remède.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly $2 50 quarterly, $1 25. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers
NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship NEW ORLEANS, Dearborn, commander will leave her wharf, foot of Toulouse street, Thursday, Dec. 16, at 8 A. M.

PASSAGE $50

Freight for LIVERPOOL, BREMEN HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON, 41 Carondelet Street.

my 4—1y

Pontchartrain Railway.

THE City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.

Excursions to and from the Lake, same day 25 cents.......Children under 12 years 10 cents.

Fare to and from Gentilly Station, 15 cents each way.

FROM THE CITY.	FROM THE LAKE
6 o'clock A. M.	7½ o'clock A. M.
8 "	—
10 "	11½ "
12 M.	1½ P. M.
2 P. M.	3½ "
4 "	5½ "
6 "	7 "

On Sundays the trains will be run every hour from 2 P. M.

Passengers from Gentilly must notify the conductor prior to departure of train.

apr15 1y — C. H. ALLEN, Gen'l Superintendent.

NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY

Corner Canal and Camp streets.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with their charter, the company publish the following statement:

PREMIUMS (Home and Agencies) DURING the YEAR ENDING DEC. 31, 1874.

On fire risks	$456,120 53
On marine risks	85,962 65
On river and inland	94,291 66
Less reserved for unterminated risks December 31, 1874	166,601 53
Return premiums	33,222 73
Add interest account	

Home and Agencies.

Deduct reinsurance	$46,103 98	
Fire losses	$161,144 68	
Marine	57,432 43	
River and inland losses	51,427 45	270,004 71
General expenses	84,350 28	
Taxes	19,430 90	
Commissions	25,550 92	
Rebate	51,404 20	
Net profits		$27,3[illegible]

The company has the following assets:

Cash	$65,020 33	
Premiums in course of collection	92,123	
Pledges and mortgage notes	211,360	
Bills receivable for premiums	12,481 04	
Bonds, city and other	139,518 55	
Stocks, gas and other	44,09[illegible]	
Agencies' premiums in course of transmission	9,787 21	
Due by insurance companies	7,280 81	
Real estate, corner Camp and Canal	70,582	
Other real estate	70,557 64	
Branch office, Third District, premium in collection	1,475 78	
Suspense account	3,070 16	$756,[illegible]

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00	
Reserved for unterminated risks, Dec. 31, 1874	166,601 53	
Interest and dividends uncollected	8,787 15	
Claims against the company	4,292 73	$677,[illegible]
Surplus more than sufficient to cover depreciation		$0,9[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, Président. J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me on this 15th day of January, 75.

JOHN LE MONNIER, Third Justice of the Peace for the parish of Orleans.

At a meeting of the Board of Directors, held the 14th inst., it was resolved to pay the semi annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives on and after the 1st of February next.

New Orleans, Jan. 18 1875. J. W. HINCKS, Secretary.

Jan17—60

Sun Mutual Insurance Company

PAID UP CAPITAL $500,000

—FROM THE— NINETEENTH Annual statement for 1874.

NET amount of earned premiums and discount and interest		$254,276 47
Losses, expenses, taxes, &c.	$195,388 78	
Reserve fund $10,000 and dividend on capital 10 p. c.	60,626 54	
		$255,815 30
Net profit		$78,861 17

ASSETS of the Company estimated at their cashed marked value:

Stocks, Bonds, Loans and Bills Receivable	$409,870 6
Cash on hand and premiums in course of collection	129,776 71
	$539,646 77

Dividend paid on stock ten per cent per annum and on participating policies twenty-five per cent payable in cash.

This old and reliable Company is issuing policies on Fire, River and Marine risks on the most favorable terms. All losses promptly adjusted and settled upon liberal terms at their office, 51 Camp street, corner of Commercial Alley.

JAMES I. DAY, President.

HORACE CARPENTER, Secretary.

DIRECTORS FOR 1876.

JNO. G. GAINES, JAMES I. DAY,
E. J. HART, GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP,
HUGH WILSON, LIONEL C. LEVY,
B. BISCOE, JAMES BYRNES,
A. BALDWIN, J. L. HARRIS,
CHAS. MACREADY, GEO. JONAS,
W. E. SEYMOUR, W. E. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER, L. ALCUS,
B. W. TAYLOR, SCOTT McGEHEE,
J. O. MORRIS, ISAAC L. HAAS,
D. FATJO, T. L. AIREY,
J. WEIS.

Banque Nationale de l'Union, A LA NOUVELLE-ORLEANS DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE

A la clôture des affaires le JEUDI 31 JANVIER 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$787,306 [illegible]
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	500,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	306,633 03
Dû par des agents de rachats et de réserve	80,067 09
Dû par d'autres banques nationales	950 60
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	46,894 50
Propriétés foncières, mobilier et installation	46,270 12
Dépenses courantes et taxes payées	25,548 7
Echanges pour le Clearing House	255,066 1
Billets d'autres banques nationales	20,075 00
Petite monnaie y compris les nickels	318 15
Espèces y compris les billets du Trésor payables en or	3,557 43
Billets legal tender	126,205 00
Total	$2,158,969 94

PASSIF.

Capital payé	$500,000 00
Autres profits non divisés	42,090 89
Billets de banque nationale non rachetés	449,287 00
Dividendes non payés	4,418 00
Dépôts individuels	770,804
Certificats de dépôts payables sur demande	4,781 5
Dû à d'autres banques nationales	521 89
Dû à des banques d'Etat et à des banquiers étrangers	287,467 38
Total	$2,158,969 94

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. } ss.

Moi, JAS. CHALARON, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit tableau exact. JAS. CHALARON, Caissier.

MERCHANTS MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS

104 Canal Street

TWENTY-FIRST ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending 31st May, 1875, including Unearned Premium previous year:

On Fire Risks	$[illegible]
On Marine Risks	[illegible]
On River Risks	[illegible]
Total Premiums	$[illegible]
Less Unearned Premiums	[illegible]
Net Earned Premiums 31st May, 1875	$[illegible]
Losses paid—	
On Fire Risks	$257,181 41
On Marine Risks	47,662 44
On River Risks	32,348 00
	$337,473 90
Taxes	25,009 38
Reinsurance and Return Premiums	26,849 72
Expenses and fifteen per cent rebate less interest	54,9[illegible] 07
Profit	$102,[illegible]

The Company have the following assets:

Real Estate	$272,8[illegible]
City Bonds	202,11[illegible]
Bank, Railroad and other Stocks	[illegible]
Notes secured by mortgage and pledge	257,37[illegible]
Bills receivable	54,81[illegible]
Premium in course of collection	94,40[illegible]
State Bonds	
Insurance Stock	
Stock of Vallette Dry Dock Company	10,40[illegible]
Mortgage Bonds, Turners' Association	
Mortgage Bonds Odd Fellows' Hall	
Cash on hand	[illegible]
	$1,2[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

P. FOURCHY, President.

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, city of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 15th of June, 1875. JAMES FAHEY,

At a meeting of the Board of Directors held the 14th day of June, 1875, it was resolved to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of 10 per cent per annum on their stock.

DIRECTORS:

P. Maspero, Ed. Toby,
D. Fatjo, P. Fourchy,
S. Z. Relf, M. W. Smith,
L. F. Generes, J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix, J. M. Allen,
Chas. Lafitte. June 16—

TWENTY-SIXTH ANNUAL STATEMENT OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22, 1875.

The Trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1875.

Fire premiums	$201,39[illegible]	
Marine premiums	42,344 53	
River premiums	112,124 23	—$355,767
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		276,187 7
Losses paid and estimated—including all known and unpaid—		
On fire risks	$69,347 56	
On marine risks	15,447 92	
On river risks	55,553 91	—$140,348 59
Taxes, expenses, rebate in lieu of participation, less interest, discount, etc.	74,7[illegible] 33	—214,[illegible]
Leaving (after paying 15 per cent interest on capital stock		$6[illegible],13

The company have the following assets:

Bills receivable	$43,674 01	
Loans on bond and mortgage	56,943 33	—$99,61
Loans on pledge at call	137,439 33	
Cash in Bank	64,059 [illegible]	
Real estate		20
City bonds, bank and other stocks		35
Premiums in course of collection, suspense account, etc.		81
Total assets		$610,801 91

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOMAS A. ADAMS, President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this day of May, 1875.

WM. H. HOLMES, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans, La.

The Board of Trustees Resolved. That after paying the Annual interest of 15 per cent, on the Capital Stock of the Company, that a dividend of THIRTY PER CENT. be paid in CASH on and after the 14th day of June next, to those parties insuring with the company entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos A. Adams, Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy, C. T. Buddecke,
John Phelps, Adam Thompson,
Henry Abraham, P. N. Strong,
Victor Meyer, Jos. Bowling,
Edw. J. Gay, Jno. M. Sandidge,
Simon Hernsheim, Simon Forcheimer,
Jos. B. Wolfe, R. B. Pool,
Edw. Pilsbury, John E. King,
Fred'k Camerden, J. L. Harris,
Andrew Stewart, Jos. Stone,
George Martin, Alfred Moulton,
L. C. Jurey, Edward Nalle,
Geo. W. Sentell, A. Levi,
24mai—1y

Association d'Assurances —DE LA— NOUVELLE-ORLEANS.

Bureaux, 103 rue du Canal.

CINQUIEME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, le 14 janvier 1875.

CONFORMEMENT à sa Charte, l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1874:

Primes sur les risques de feu	$409,806 17	
Primes sur les risques de mer	90,336 13	
Primes sur les risques de rivières	22,308 24	
Total		$522,651
En moins:		
Primes sur risques non expirés	$123,724 24	
Primes remboursées	2,377 32	$126,101 56
Primes nettes acquises		$396,549
A ajouter:		
Intérêts	16,248 37	
Profits et pertes	4,031 44	
Primes sur l'or	816 15	21,096
		$7,64[illegible]
Pertes payées sur les risques de feu	$145,179 15	
Pertes payées sur les risques de mer	34,964 78	
Pertes payées sur les risques de rivières	13,429 38	
Pertes en litige	5,612 00	
Pertes non-ajustées et ajustées et non échues	12,[illegible] 55	
Réassurances	11,7[illegible]	
Réfaction (rebate)	35,986 47	
Commissions d'agences	21,994 63	
Dépenses d'agences	5,010 28	
Licence	1,000 00	
Dépenses de bureau	26,524 17	
Dépenses casuelles, bureau des assureurs, etc.	9,223 39	
Frais de Cours et d'avocats	123 21	326,168
Bénéfice net		$91,479

ACTIF.

En caisse:		
Dépôt en Germania Natl. Bk.	$[illegible] 24	
" " Louisiana Natl. Bk.	6,441 19	
En mains d'agents aux E. U. et en Europe	23,776 64	
Dépôt dans le N. O. National Banking Asso. $92,908 4[illegible], évalué	26,000 00	
Effets à recevoir pour primes	12,081 07	
Prêts sur hypothèques	147,542 23	
Prêts sur nantissements	20,732 19	
Effets à recevoir	15,613 29	
Bons	32,413 58	
Actions	28,556 78	
Primes en voie de recouvrement	49,459 52	
Propriété foncière	5,135 64	
Propriété mobilière	23,000 00	
Dû par divers	6,697 77	494,428

PASSIF.

Capital payé en plein, (actions de $20)	257,560 00	
Dividendes d'intérêt de 1872 et 1873 non-réclamés	3,012 50	
Primes sur risques non terminés	123,724 24	
Pertes non réglées	17,[illegible]91 55	
Dû à divers	701 21	402,959
Surplus		$91,479

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Secrétaire. M. MUSSON, Président.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce douzième jour de Janvier 1875.

G. LEGARDEUR, JR., Notaire Public

A une réunion spéciale de la Direction, qui a eu lieu le 11 Janvier 1875, il a été résolu de payer sur demande les Dividendes suivants:

1o Un Dividende d'intérêt de dix pour cent pour l'année expirée le 31 décembre 1874 sur le Capital de $20 par action:

2o Un Dividende, au Comptant, de quinze pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1874, en sus de la Réfaction (rebate) de 15 ojo, ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant brut de leurs primes;

De porter au Fonds de Réserve la somme de $11,020 05 à investir en sécurités du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte amendée.

G. LANAUX. M. MUSSON